



Direction de l'instruction publique du canton de Berne

Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire, du conseil et de l'orientation

OEKO: Lettre d'information mars 2018



Renforcer la confiance

Madame, Monsieur,

C'est avec un grand soulagement que nous avons appris ce 4 mars le rejet, à une nette majorité, de l'initiative «Votons sur les plans d'études». Ce résultat sans appel témoigne de la grande confiance que le peuple porte à l'école obligatoire et à la Direction de l'instruction publique. Le Lehrplan 21 et le Plan d'études romand sont de bons compas pour notre école. Ils permettent d'offrir une formation de qualité aux enfants et aux adolescent-e-s.

Désormais, le cadre de l'école est consolidé et je suis convaincu que nous pouvons tous et toutes montrer à la population bernoise qu'elle ne s'est pas trompée en rejetant l'initiative et en nous faisant confiance. En votre qualité de directeur ou de directrice d'établissement, aux côtés de votre équipe enseignante, vous avez joué un rôle décisif sur le terrain pour insuffler cette confiance. Merci à vous! Ensemble, nous pouvons continuer à avancer sur la voie ainsi tracée, pour le bien de nos enfants et de nos adolescent-e-s.

Je vous souhaite une bonne fin de trimestre ainsi que, je l'espère, quelques jours de repos printaniers.

Vous trouverez dans la présente lettre des informations bénéfiques pour votre école. Ainsi, nous vous saurions gré de bien vouloir les transmettre à l'ensemble de votre corps enseignant et nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Nouvelles recommandations de la Direction de l'instruction publique (INS) concernant le cahier des charges des spécialistes Médias et informatique des établissements de la scolarité obligatoire



Le document «Médias et informatique à l'école obligatoire; Recommandations aux communes et aux directions d'école» sert de base au remaniement du cahier des charges des spécialistes Médias et informatique (ci-après SMI) des écoles du canton de Berne. L'évolution des technologies numériques de l'information et de la communication touche le système scolaire de plusieurs manières et pose divers défis aux élèves, au corps enseignant, aux directions d'école et aux autorités communales. C'est pourquoi l'Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire, du conseil et de l'orientation (OECO) soutient et recommande la mise en place de la fonction de SMI dans les écoles.

► «Médias et informatique à l'école obligatoire; Recommandations aux communes et aux directions d'école»

► «Cahier des charges des spécialistes Media et informatique des établissements de la scolarité obligatoire»

Formulaire «Inscription d'enfants réfugiés»

L'OECO a remanié le formulaire «Inscription d'enfants réfugiés». Celui-ci vise à accompagner l'élève lors de ses changements de classe ou d'école et à consigner des informations importantes. Il est particulièrement important dans la mesure où bon nombre d'enfants réfugiés sont amenés à changer plusieurs fois de classe ou d'établissement scolaire. Ce formulaire vise également à faciliter les échanges et la communication entre les services spécialisés et le corps enseignant afin de favoriser la scolarisation des enfants concernés et d'assurer la continuité de l'apprentissage.

► [Formulaire «Inscription d'enfants réfugiés»](#)

Inscriptions aux solutions transitoires 2018-2019

Les inscriptions aux solutions transitoires sont ouvertes du 26 mars au 6 mai 2018. Les maîtres et maîtresses de classe de 11^e année inscrivent à l'APP, au préapprentissage (aussi lorsque l'élève n'a pas conclu de contrat de préapprentissage) ou au service d'aiguillage les élèves qui n'ont pas encore trouvé de solution de raccordement. Vous trouverez plus d'informations et le formulaire d'inscription sur notre site internet. Il y a encore des places d'apprentissage vacantes. Incitez vos élèves à poursuivre leurs recherches.

► www.erz.be.ch/solutions-transitoires

► [Places d'apprentissage vacantes](#)

► [Notice relative à l'inscription 2018](#)

Révision de l'ordonnance sur les écoles à journée continue



Le Directeur de l'instruction publique a ajusté les valeurs de référence du système d'émoluments dans le domaine des écoles à journée continue. Outre les émoluments versés par les parents, la participation cantonale (coûts de traitements normatifs) a été majorée de façon à suivre l'évolution des traitements du personnel cantonal. À partir du mois d'août 2018, le tarif minimal par heure de prise en charge pour les écoles à journée continue s'élèvera à 0.77 francs. Le tarif maximal sera quant à lui fixé à 12.15 francs par heure dans les modules à niveau d'exigences pédagogiques normal. La version révisée de l'ordonnance sur les écoles à journée continue entrera en vigueur à compter de l'année scolaire 2018-2019. La page internet sur les écoles à journée continue contient de plus amples informations, notamment l'outil de facturation mis à jour et le formulaire de calcul du revenu déterminant des parents.

► [Outil de facturation actualisé](#)

► [Formulaire de calcul du revenu déterminant des parents](#)

► www.erz.be.ch

Invitation à la première des films sur les bonnes pratiques 2018

Les courts métrages sur les bonnes pratiques d'enseignement de 2018 donnent un aperçu des possibilités variées qui s'offrent aux écoles pour coopérer, que ce soit avec des machines, des entreprises, d'autres degrés scolaires ou dans le cadre de nouveaux domaines thématiques. Ces portraits d'écoles bernoises seront présentés pour la première fois à l'occasion de la 4e Journée de l'école, qui aura lieu le 28 avril 2018 au Gymnasium Lerbermatt. Les enseignants et enseignantes, directeurs et directrices d'école et membres d'autorités scolaires intéressés peuvent s'inscrire à la manifestation jusqu'au 17 avril 2018. Cette journée sera l'occasion d'entamer un dialogue pédagogique avec le Directeur de l'instruction publique, les protagonistes des films et d'autres représentants du domaine de la formation.

► [Courts métrages](#)

► www.erz.be.ch/journee

SwissSkills à Berne

Du 12 au 16 septembre 2018, les meilleurs jeunes professionnels du pays se rencontreront à l'occasion des SwissSkills 2018. Les championnats suisses se dérouleront dans 75 professions différentes. Les quelque 1100 participant(e)s s'affronteront dans le cadre de concours devant plus de 150 000 visiteurs. En outre, 60 autres métiers feront l'objet de démonstrations par de jeunes champions de leur discipline. Vos élèves auront un excellent aperçu de nombreuses professions différentes et seront inspirés et informés par les guides présents sur place. Inscrivez votre classe d'école au plus grand événement du monde professionnel et observez nos champions des métiers en pleine action.

► www.swiss-skills.ch

Avec mes salutations les meilleures

Erwin Sommer

▶ Changement d'adresse e-mail

Direction de l'instruction publique du canton de Berne

Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire,

du conseil et de l'orientation

Erwin Sommer, Chef d'office

▶ +41 31 633 84 82

▶ oeco@erz.be.ch

▶ www.erz.be.ch/oeco